

BONDOUFLE - 91

Résidence Guy BOURLARD



Un lieu de vie convivial pensé pour toutes les générations

Gérée par Essonne Habitat, la résidence Guy BOURLARD est située au 1 rue du Grand Noyer à Bondoufle.

Composée de 94 appartements & 22 maisons, la résidence est ouverte à toute personne éligible au logement social, et vise à favoriser le lien social intergénérationnel et l'autonomie de tous les résidents.

Logements adaptés à la perte d'autonomie

Tous les logements de la résidence sont conçus pour faciliter le maintien à domicile, conjuguant confort d'usage et accessibilité

Dans votre résidence :

- Un gardien présent du lundi au vendredi,
- Des portes de hall automatiques,
- Un défibrillateur cardiaque,
- 116 places de stationnements extérieures,
- Chauffage urbain.

Dans votre logement :

- Une cuisine ouverte facilitant les déplacements,
- Des volets roulants électriques dans la chambre principale,
- Une salle d'eau avec une douche à bac extra-plat et des barres de maintien,
- Un réhausseur de toilette sur demande.



Des espaces partagés pour bien vivre ensemble

La résidence dispose de deux espaces partagés situés au rez-de-chaussée, ouverts à tous les résidents :

- un **salon de convivialité** entièrement meublé, avec un coin tisanerie, pensé pour favoriser les rencontres. Dans cet espace, Les Maisons de Marianne proposent des activités collectives adaptées à vos envies (moments festifs, jeux, loisirs créatifs, gym douce...), et ce **sans surcoût** ;
- un **espace bien-être**, dans lequel peuvent intervenir des prestataires (coiffeur, esthéticienne...) selon un planning défini, à **prix négociés pour vous**.

Un **animateur-coordonateur** assure la mise en œuvre du projet social et solidaire de la résidence.

Des services à la demande

Les Maisons de Marianne proposent une offre de services pour compléter ces prestations et répondre à vos besoins.

Services offerts

Les résidents qui le souhaitent peuvent faire une demande pour :

- un service de téléassistance au sein du domicile,
- des visites de courtoisie assurées par l'animateur-coordonateur,
- un livret de solutions pour prolonger l'autonomie.

Services optionnels

Des prestataires sont sélectionnés au sein du tissu local pour assurer :

- des services à la personne (aide ménagère, petits travaux...),
- des services de livraison (repas, courses, médicaments...),
- des services de bien-être (coiffure, soins esthétiques...).



ATLAND

Les Maisons de Marianne

essonne habitat
groupe essia

La composition de la résidence

La résidence est composée de différents types de logements, répartis de la façon suivante :

- T2 : environ 45 m²
- T3 : environ 63 m²
- T4 (maisons) : environ 70 m²

Fourchette de loyers hors charges

Les loyers sont fixés selon la réglementation du logement social. Ils dépendent ainsi du type de financement accordé par l'Etat (PLAI, PLUS ou PLS) et diffèrent en fonction de vos revenus (voir ci-dessous).

En complément, il est possible de percevoir l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

T2 : entre **300€** et **350€/mois** T3 : entre **420€** et **470€/mois**
T4 : environ **700€/mois**

Les plafonds de ressources en Île-de-France

Les ressources ne doivent pas dépasser les plafonds ci-dessous (revenu fiscal de référence 2020) :

Financement	Personne seule	Deux personnes	Couple ou personne seule + 1 personne à charge	Couple ou personne seule + 2 personnes à charge
PLAI	13 378 €	21 805 €	26 210 €	28 779 €
PLUS	24 316 €	36 341 €	43 684 €	52 326 €
PLS	31 611 €	47 243 €	56 789 €	68 024 €

Les ressources prises en compte sont les revenus fiscaux de référence figurant sur les avis d'imposition de chaque personne vivant dans votre foyer :

- de l'année N-2 (revenus de 2020),
- ou de l'année N-1 (revenus de 2021), lorsque les ressources concernées ont diminué d'au minimum 10 % par rapport à l'année N-2.

La demande de logement

Pour faire la demande d'un logement au sein d'une résidence « Les Maisons de Marianne », nous vous invitons à réaliser dès que possible une demande de logement social selon les indications suivantes :

1

Téléchargez un Formulaire de demande de logement social sur internet et remplissez-le en indiquant « Résidence Essonne Habitat - Maisons de Marianne - Bondoufle ».

Si vous avez déjà un numéro régional unique, indiquez le sur votre demande.

2

Joignez les justificatifs suivants :

Vos 2 derniers avis d'imposition, vos justificatifs de revenus (fiches de salaire, bulletin de retraite, etc...selon votre situation), une photocopie de votre pièce d'identité et de votre livret de famille, une quittance de loyer, ainsi qu'un courrier, si vous le souhaitez, expliquant votre situation.

3

Envoyez votre dossier au bailleur social (adresses ci-dessous) ou validez votre dossier en ligne.

Pensez à conserver une copie de votre demande. En cas de demande internet, veillez à imprimer votre récépissé et à envoyer une copie au bailleur social.

Pour plus d'informations, contactez :

Essonne Habitat
2 allée Eugène Mouchot
91131 RIS ORANGIS CEDEX BP 79
Tél : 01 69 25 46 00

Maisons de Marianne Services
Mail : contact@maisonsdemarianne.com
Site internet : www.maisonsdemarianne.fr
Tél : 01 46 25 55 55